

# FINATIS

*Société anonyme au capital de 84.852.900 euros*  
*Siège Social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS*  
*712 039 163 RCS PARIS*

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

**DU 20 MAI 2016**

### Compte rendu

- 19 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui s'est réunie le 20 mai 2016 au Centre de Conférence Capital 8, 32, rue de Monceau, 75008 Paris, détenant 5 230 445 actions (soit 92,55 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 5 230 445 droits de vote sur les 5 651 670 actions ayant le droit de vote.

- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2015 ainsi que l'affectation du résultat se traduisant par le versement d'un dividende de 2 euros par action ont été approuvés.

L'Assemblée Générale a pris acte de l'absence de nouvelles conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce au titre de l'exercice 2015.

L'Assemblée Générale a en outre renouvelé les mandats d'administrateur de Messieurs Didier Lévêque et Alain Deloz ainsi que des sociétés Euris, représentée par Monsieur Jacques Dumas, et Matignon Diderot, représentée par Madame Virginie Grin, pour une durée d'un an.

L'Assemblée Générale a également nommé la société Par-Bel 2, représentée par Madame Odile Muracciole, en qualité de nouvel administrateur.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a émis un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à Monsieur Didier Lévêque, Président-Directeur Général.

Puis, l'Assemblée Générale a fixé à 50 000 euros le montant global annuel des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a enfin renouvelé l'autorisation d'achat par la société de ses propres actions.

### Résultat des votes

PREMIERE RESOLUTION : *Approbation des comptes annuels de la société de l'exercice clos le 31 décembre 2015*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

5 230 420 voix pour (99,9995 %)

25 voix contre (0,0005%)

DEUXIEME RESOLUTION : *Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

5 230 420 voix pour (99,9995 %) 25 voix contre (0,0005%)

TROISIEME RESOLUTION : *Affectation du résultat de la société*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

5 230 420 voix pour (99,9995 %) 25 voix contre (0,0005%)

QUATRIEME RESOLUTION : *Conventions de l'article L 225-38 du code de commerce*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

5 230 419 voix pour (99,9995 %) 26 voix contre (0,0005%)

CINQUIEME RESOLUTION *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Monsieur Didier LEVEQUE)*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

5 230 419 voix pour (99,9995 %) 26 voix contre (0,0005%)

SIXIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Monsieur Alain DELOZ)*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

5 230 420 voix pour (99,9995 %) 25 voix contre (0,0005%)

SEPTIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Société EURIS)*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

5 230 420 voix pour (99,9995 %) 25 voix contre (0,0005%)

HUITIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Société MATIGNON DIDEROT)*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

5 230 420 voix pour (99,9995 %) 25 voix contre (0,0005%)

NEUVIEME RESOLUTION : *Nomination d'un nouvel administrateur (société PAR-BEL 2)*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

5 230 420 voix pour (99,9995 %) 25 voix contre (0,0005%)

